



PROCÈS-VERBAL DU 22 JANVIER 2024

Le 22 janvier 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Eulalie s'est réuni au centre communautaire Noé-Tourigny pour tenir une séance **EXTRAORDINAIRE** où il y avait QUORUM.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Madame Alexandra Han
Monsieur Charles Collin
Monsieur Guillaume Bergeron

Madame Joanie Mailloux
Monsieur Patrick Giroux

Monsieur Gilles Jr Bédard, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Madame Fabiola Aubry, Directrice générale et greffière-trésorière

La séance débute à 19 h 00

2024-01-016

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Alexandra Han

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 janvier 2024, tel que rédigé.

(ADOPTÉ)

2024-01-017

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 510-23 RÉNOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QU'AVIS DE MOTION du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire du 15 janvier 2024;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance du conseil;

CONSIDÉRANT que le centre communautaire est le lieu de rassemblement en cas de mesure d'urgence et de sinistre;

CONSIDÉRANT que le centre communautaire a besoin de réparation majeure;

CONSIDÉRANT les différentes aides financières confirmées;

CONSIDÉRANT que le centre communautaire est un bâtiment incontournable et essentiel pour le déroulement des différentes activités citoyennes.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Charles Collin



ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER et d'adopter le règlement no 510- 23 concernant l'emprunt pour la rénovation du centre communautaire Noé-Tourigny.

(ADOPTÉ)

2024-01-018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Patrick Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la levée de la séance à 19 h 20.

(ADOPTÉ)

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma signature conformément à l'article 142.2 du Code municipal.

Gilles Jr Bédard
Maire

Fabiola Aubry
Directrice générale et greffière-trésorière